

# Madagascar : construction d'une nouvelle salle de classe dans le collège d'Andranovelona

## Rapport final



La nouvelle salle de classe du CEG d'Andranovelona

### LE PROJET EN CHIFFRES

**Pays d'intervention :** Madagascar, région d'Analamanga, district d'Ankazobe, commune de Fihaonana;

**Durée du projet :** 3 mois;

**Objectif du projet :** Construction d'une salle de classe au sein du collège d'Andranovelona afin d'améliorer l'accès à l'éducation secondaire en zone rurale;

**Bénéficiaires :** 280 élèves du Collège d'Enseignement Général d'Andranovelona et 8 enseignants;

**Budget :** 11 500 €

MADAGASCAR



# Souvenez-vous

A Madagascar, malgré les efforts nationaux, **seuls 26% des garçons et 27% des filles achèvent le premier cycle d'enseignement secondaire**. Ce qui signifie que des milliers d'enfants de moins de 15 ans sont en dehors du système formel d'éducation.[1]

Le taux d'enfants non scolarisés censés suivre un enseignement secondaire varie selon les régions de Madagascar. **En milieu rural, le pourcentage de jeunes non scolarisés est deux fois plus élevé que celui des jeunes non scolarisés en milieu urbain**.[2]

Par ailleurs, à l'échelle nationale, alors que 49% des élèves de zone urbaine qui commencent le secondaire (premier cycle) achèvent leur cursus, en milieu rural ils ne sont que 19%. [3]

La commune de Fihaonana, située dans la région d'Analamanga, rencontre cette problématique. Située dans une zone rurale, les habitants sont en proie à une situation d'extrême pauvreté (90% d'entre eux vivant avec moins de 400€ par an) et font face à un **manque d'infrastructures publiques d'accès à l'éducation**.



*Complexe scolaire du CEG d'Andranovelona*

Le **Collège d'Enseignement Général (CEG) d'Andranovelona est le seul établissement public secondaire de la zone**. Pour le reste, il n'existe que des établissements privés, confessionnels et laïcs, dont les frais de scolarisation sont un frein pour les familles les plus démunies.

Or, depuis la prise de poste de l'actuel directeur, qui était un ancien chef de Zone d'Administration Pédagogique (ZAP), **le nombre d'élèves est passé de 58 à 280 en 8 ans**. Malgré son dynamisme et sa motivation, le manque d'infrastructures de qualité et la faible capacité d'accueil du collège l'empêche de pouvoir répondre à la demande grandissante des parents et des élèves de la zone, ce qui constitue dès lors une cause d'abandon scolaire pour les jeunes, et notamment les filles.

En 2023, Un Enfant par la Main (UEPLM) a entrepris de **construire une salle de classe supplémentaire**, afin de pouvoir absorber un effectif d'élèves toujours plus important et garantir des conditions d'apprentissage et d'enseignement décentes dans le CEG d'Andranovelona.

Afin d'améliorer les conditions d'accès à l'éducation secondaire pour les enfants de la commune de Fihaonana, **une salle de classe de 50 m<sup>2</sup>**, permettant d'accueillir **40 à 50 élèves** dans des conditions correctes a été construite. Les travaux ont commencé en août 2023 et se sont achevés en novembre 2023.

## 1 Lancement de l'appel d'offre et choix de l'entreprise

L'appel d'offre a été lancé en juillet, avec pour objectif de signer avec une firme de construction de référence, dans le respect des normes de construction locale ainsi que celles du Ministère de l'Education. Le devis de l'**entreprise ECEA** a été réalisé fin juillet, précédant la signature de la convention .



Plans originaux

La salle de classe est localisée au sein du collège, au fond de la cour, afin de l'intégrer complètement au complexe scolaire d'Andranovelona. La construction du bâtiment comprend une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite afin de garantir l'accès à cette salle de classe à toutes et tous.

## 2 Réalisation et suivi des travaux

La construction a été réalisée avec des matériaux de qualité, achetés dans la zone des écoles dans une démarche de soutien à l'économie locale et afin de privilégier des matériaux adaptés à la situation climatique et aux contraintes locales.

Une attention particulière a été portée sur leur solidité, afin que la construction soit opérationnelle pour une durée minimale de 30 ans, gage de la pérennité du projet de construction.



Le directeur et les parents d'élèves, très impliqués, avaient déjà fabriqué eux-mêmes 10 000 briques (selon les normes locales) pour contribuer à la réalisation du nouveau bâtiment.

Les travaux ont débuté fin août, en commençant par la fouille et le terrassement. La pose de la **première pierre** a eu lieu dans le respect de la coutume traditionnelle malgache, en présence des représentants de l'association Un Enfant par la Main, du maire, du directeur de l'école, du Président de la FRAM (Association des parents d'élèves), de l'entreprise ECAE et de la journaliste Caroline Delage, en visite à Madagascar.

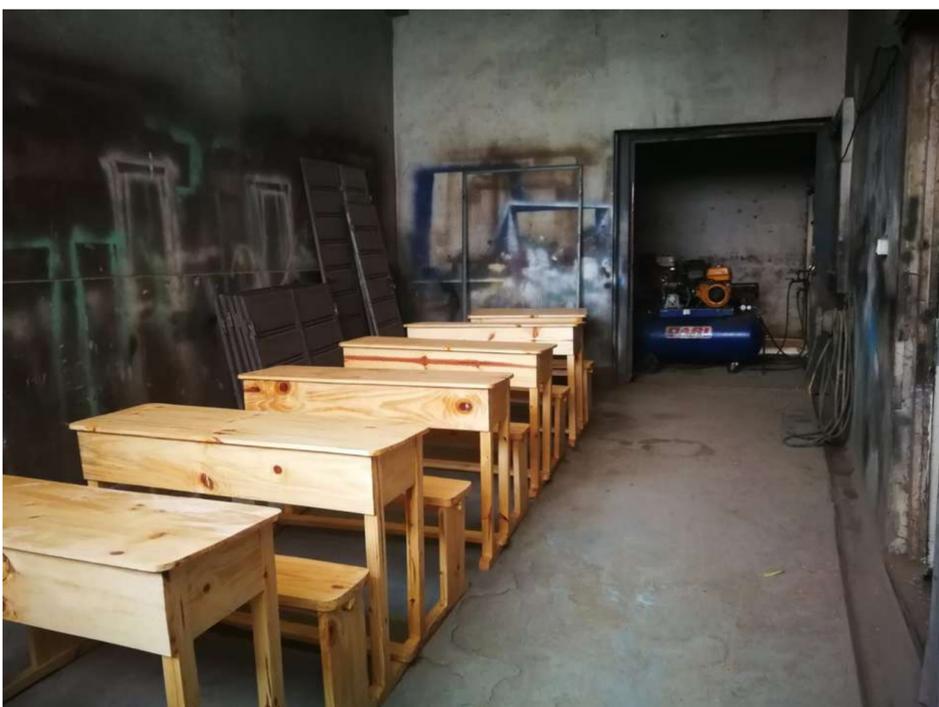


*Cérémonie de la pose de la première pierre*

### **3** Equipement de la salle de classe

L'infrastructure a été équipée d'une rampe, afin de **faciliter l'accès à la salle pour les étudiants en situation de handicap**.

La salle de classe nouvellement construite a également été équipée en **meublement scolaire**: 15 table-bancs pour les étudiants (2 à 3 places par banc selon les niveaux), bureau et chaise pour l'enseignant, tableau d'école, estrade, armoire à clé.



*Fourniture du mobilier pour la nouvelle salle de classe*

### **4** Réception des travaux

La cérémonie de réception des travaux s'est déroulée le **21 novembre**, en présence du maire, de la directrice, et des salariés d'Un Enfant par la Main Madagascar. Le corps enseignant s'est montré très reconnaissant et se réjouit de pouvoir désormais enseigner dans un environnement plus accueillant et bien équipé.

# Le chantier en images



*Briques préparées par les parents d'élèves*



*Finalisation des façades extérieures*



*Système d'évacuation des eaux de pluie*



*Finition de la rampe d'accès aux personnes en situation de handicap*



*Nouveau mobilier*



*Un mur d'isolement du bloc sanitaire également été construit à l'occasion des travaux*

# Et maintenant

Cette salle supplémentaire mise à la disposition du collège dans la cour de l'établissement est bénéfique pour les enfants, qui pourront étudier dans de meilleures conditions, diminuant à terme les taux de décrochage scolaire.

Elle participe également au développement de l'éducation des jeunes filles, qui sont souvent exclues des bancs de l'école lorsque les salles de classe, les enseignants ou les fournitures scolaires manquent.

Cette salle sera également bénéfique au directeur du collège ainsi qu'aux enseignants, qui disposeront de plus grands espaces de travail pour dispenser des cours de meilleure qualité.

Aller à l'école, apprendre à lire et écrire est un droit dont tous les enfants doivent pouvoir bénéficier. L'éducation dans un environnement scolaire de qualité doit concerner chaque enfant, sans discrimination aucune. Le projet a permis de contribuer à la réalisation de ce droit. Il répond ainsi:

- Aux exigences de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**, notamment à son article 28 qui stipule que « *Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation* » ;
- Et aux **Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies**, en particulier l'ODD 4 qui garantit l'accès à une éducation de qualité et dont l'une des cibles vise à "faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile".



Article 28 de la CIDE



***Ils ont rendu ce projet possible :***



***Nos donateurs particuliers***



**Votre générosité nous permet d'agir efficacement et durablement. MERCI !**